

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES**

**Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le « **Lundi 28 Février 2022 à 14h30** », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Etai<sup>ent</sup> présentes :** Christian ANSELME, Anne LEVET, GOLLIET Jean-Claude, Gaël ANTHOINE-MILHOMME, Jean-Pierre BETEND représentant Estelle GAILLARD, Jean-Marc NICOLLIN  
**Quorum atteint.**

**Assistaient également :**

Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière  
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière  
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Annecy  
Bruno DELETRAZ, direction de l'eau potable du Grand Annecy  
Emmanuel COGNET, Technicien Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie  
Honorine BUTHOD, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la haute-Savoie

Monsieur Christian ANSELME, Président, résume les décisions qui viennent d'être prises par l'assemblée et présente le Budget Primitif qui en découle.

Une ligne « dépenses imprévues » a été maintenue en section de fonctionnement de manière à donner si nécessaire plus de souplesse à la gestion.

Ce dernier s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

○ Dépenses		
▪ Section de fonctionnement :		40 022.00 €
▪ Section d'investissement :		337 213.11 €
○ Recettes		
▪ Section de Fonctionnement		40 022.00 €
▪ Section d'Investissement		337 213.11 €
	➤ <b>Total des Dépenses</b>	<b>377 235.11€</b>
	➤ <b>Total des Recettes</b>	<b>377 235.11€</b>

**L'Assemblée Générale**

- **Adopte le budget primitif 2022**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme  
**Le Président de l'A.F.P.**  
**Christian ANSELME**

